

CHÂTEL-GUYON ■ Réunion publique pour défendre et préserver les cures

Pour un thermalisme médical

La Fédération française des curistes médicalisés (FFCM) a organisé, vendredi, une réunion publique dans la Salle des ambassadeurs du Casino de la ville.

Mickoël Pourtier
riomagcentre@france.com

« Depuis quarante-six ans, je viens faire mes cures à Châtel », explique un homme dans l'assistance. Comme lui, ils sont nombreux à être des habitués des thermes châtelguyonnais.

Une association agréée par le ministère de la Santé

C'est pour défendre les curistes auvergnats, mais aussi ceux de tout le pays que la Fédération française des curistes médicalisés s'est créée, le 17 mai 2000.



BUREAU. Jean-Pierre Grouzard (en bleu), président de la FFCM, entouré de son équipe. De gauche à droite : Nicole Guillaume, Martine Jordan, Antoine-Pierre Blanch, Martine Vaillant et Annie Gallo.

Il s'agit de la seule association de curistes agréée par le ministère de la Santé. « Nous voulons préserver un thermalisme médicalisé, ce qui est une spécificité française, et social, c'est-à-dire accessible à tous ». Jean-Pierre Grouzard, président de l'association, ajoute que les actions menées s'inscrivent dans la durée, grâce à la cinquantaine d'équipes lo-

cales présentes sur toute la France.

Deux axes constituent les priorités de la fédération : le maintien du remboursement des cures et l'amélioration de la qualité des soins. La FFCM se distingue par sa totale indépendance. Elle fonctionne grâce aux frais d'adhésion de ses membres. Tous y travaillent bénévolement.

Après une prise de paro-

le du président, les membres de l'assistance ont posé les questions qu'ils souhaitent. Le problème du manque de masseurs est revenu à plusieurs reprises. Des solutions doivent être trouvées avec la direction de l'établissement thermal pour palier ce manque ou, dans le pire des cas, mieux informer les curistes sur les prestations proposées. ■